

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Hier soir je représentais notre commune lors d'une conférence organisée par l'Association des Maires Ruraux de France autour de l'invité Axel Kahn, éminent scientifique et Président de la ligue contre le cancer. Ce dernier nous a dressé un panorama précis de la pandémie que nous vivons et de ses impacts sanitaires. Nous sommes toujours en pleine 2<sup>ème</sup> vague, sur un plateau de contamination qui, pour l'instant, nous étonne par sa durée, emportant chaque mois près de 15 000 personnes. Fort heureusement nous avons franchi un cap important avec la découverte et la commercialisation du vaccin à ARN, d'une très grande efficacité. L'accès massif au vaccin est aujourd'hui notre chance de pouvoir nous sortir de cette crise majeure, dans notre pays où des mesures de restrictions trop fortes ne sauraient être acceptées. Les citoyennes et citoyens les plus fragiles de notre commune ont commencé à être vaccinés. Je sais votre attente pour pouvoir enfin bénéficier de ce précieux vaccin. Mais nous devons être patients car toute la population française ne peut être vaccinée du jour au lendemain. Cependant nous devons nous préparer, malgré la vaccination, à continuer à vivre avec ce virus, qui du fait de sa forte diffusion au sein de la population, mute considérablement. Pour l'instant les « variants » sont sensibles au vaccin, mais il est possible que d'autres mutations fassent fi de notre immunité collective, nous réimposant de nous protéger par les « gestes barrières » dans l'attente de l'adaptation du vaccin. Enfin M. Kahn a été très positif sur les avancées actuelles de la recherche et sur ses impacts certains sur d'autres domaines de la médecine notamment la recherche contre le cancer. Nous devons garder une vision positive sur les capacités de l'humanité à relever les défis auxquels elle doit faire face. Il s'agit là du socle de notre espérance individuelle et collective et le moteur de notre engagement pour construire des jours meilleurs.

Pour cela, avec mon équipe municipale, nous poursuivons dans notre volonté de revitaliser le centre bourg de Cordéac autour de l'ancienne école de garçons. Suite à la réunion publique du 26 septembre 2020, un groupe de 15 citoyennes et citoyens s'est porté volontaire pour proposer au conseil municipal des usages qui structureront la future réhabilitation du site. Le groupe s'est réuni le samedi 30 janvier 2021. Tous ont été formidables et nous avons réussi en 1h30 de réunion à définir collectivement et unanimement la feuille de route qui guidera les élus. Prouesse d'intelligence collective ! Qui nous montre à quel point la vision est forte de ce que nous souhaitons réaliser ensemble pour faire vivre notre Commune au travers de cette opération Centre bourg de Cordéac.

**Voici les propositions du groupe, par ordre de priorité :**

1. Réaliser une « maison des associations », en mettant à disposition des habitants une salle permettant aux associations communales de se réunir, de ranger leurs affaires et de programmer et animer des activités diverses au cœur du village. Cette salle pourra être accessible à un usage plus large, dans l'état d'esprit d'une salle hors sac.
2. Ouvrir un espace de restauration collective, pour les enfants de l'école, mais ouvert à la population sur réservation. La cuisine ne serait pas faite sur place mais transportée en liaison chaude depuis la Marmottière, permettant de fixer une nouvelle activité économique dans les lieux de l'ancienne auberge. Ainsi chacun pourrait venir manger quand il le souhaite à « La Cantine », pour un coût très raisonnable. Rencontrer ainsi les enfants de l'école, les élus, les agents du service animation, d'autres habitants, pour partager un moment de convivialité et en toute simplicité.

3. Créer un point de mise à disposition de services aux habitants qui pourrait rassembler un accès à un ordinateur et à internet, des livres de la médiathèque, des produits de première nécessité, des informations sur le fonctionnement de la commune.

Ces propositions seront proposées aux élus lors du prochain conseil municipal qui actera les futurs usages du site. Cette feuille de route guidera les travaux d'études puis de réalisation. Nous pouvons espérer une livraison du site (bâtiment et place publique) pour l'année 2023.

Sans attendre la réhabilitation du lieu, nous vous proposons d'ores et déjà de créer de nouvelles activités culturelles au centre bourg de Cordéac, nous permettant ainsi de donner corps au vivre ensemble, d'autant plus important après l'isolement subi pendant cette crise sanitaire. Ainsi nous vous proposons d'ouvrir dès à présent un point relais lecture dans les locaux de la mairie annexe de Cordéac. Ce point lecture sera alimenté par des livres de la médiathèque de Mens dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes du Trièves. Des bénévoles de la commune pourront ainsi faire vivre le point livre sur notre commune nouvelle une ou deux fois par semaine : organiser le prêt des livres (gratuit), constituer un fonds culturel qui serait propre à Châtel-en-Trièves (livres, films, photos, musique), organiser des activités autour de la culture (accueil d'auteurs, tricot, jeux de carte, etc.). Initier les activités que nous souhaitons voir émerger et qui ensuite pourront prendre place dans les locaux de notre ancienne école de garçons réhabilitée.

C'est cela croire en la capacité de l'humanité à sortir grandie de la crise que nous traversons. En œuvrant dans notre proximité à continuer à faire vivre, à développer, parfois à faire renaître ce qui fait la richesse de notre vie de village.

Ainsi, dans un premier temps, j'invite toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'inscrire dans ce projet bien réel d'ouverture du point relais lecture, à le faire auprès de notre secrétariat de mairie au 04 76 34 92 79 ou auprès de Dominique Vétier, référente de ce projet : 06 89 94 40 52 ou dominique.vetier@chatel-en-trieves.fr

#### Prochaines dates à retenir :

Samedi 27 février 15h - 16h30 : **commission**  
« agriculture - alimentation »

Samedi 3 avril 14h - 15h30 :  
**commission « culture »**



Samedi 6 mars 15h30 - 17h : **groupe de travail sur le devenir**  
**du café-épicerie O'Talon**

Samedi 13 mars 14h : **CONSEIL MUNICIPAL** - Vote des usages  
de l'ancienne école de garçons de Cordéac et vote du budget

Samedi 20 mars  
14h - 15h30 :  
**groupe de travail**  
**sur l'ancienne école**  
**de garçons**



Toutes ces réunions auront lieu à la salle socioculturelle de Cordéac.

Nous veillerons, chacun d'entre nous, à garantir la sécurité de tous en respectant le protocole sanitaire en vigueur :

- participation sur inscription préalable uniquement
- s'abstenir de participer en cas de symptômes
- port du masque et désinfection des mains obligatoires.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Merci à toutes et tous.

**FANNY LACROIX,**  
MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

